

Mars 2024 **ASC : plus de souplesse et de pouvoir d'achat**

Grâce à vos élus **CFDT**, le remboursement intégral à partir du compte familial, qui ne portait que sur le sport et les vacances, est généralisé à toutes les prestations de RSF (Remboursement sur Facture)

Dès la fin janvier nous avons réussi à faire voter le budget prévisionnel du CSE Innovation 2024

Budget total : 4 329 613 €

Le reversement au CSEC (enfants, retraités, bons plans...) s'élève à :
1 000 978 € (20 % du budget initial)

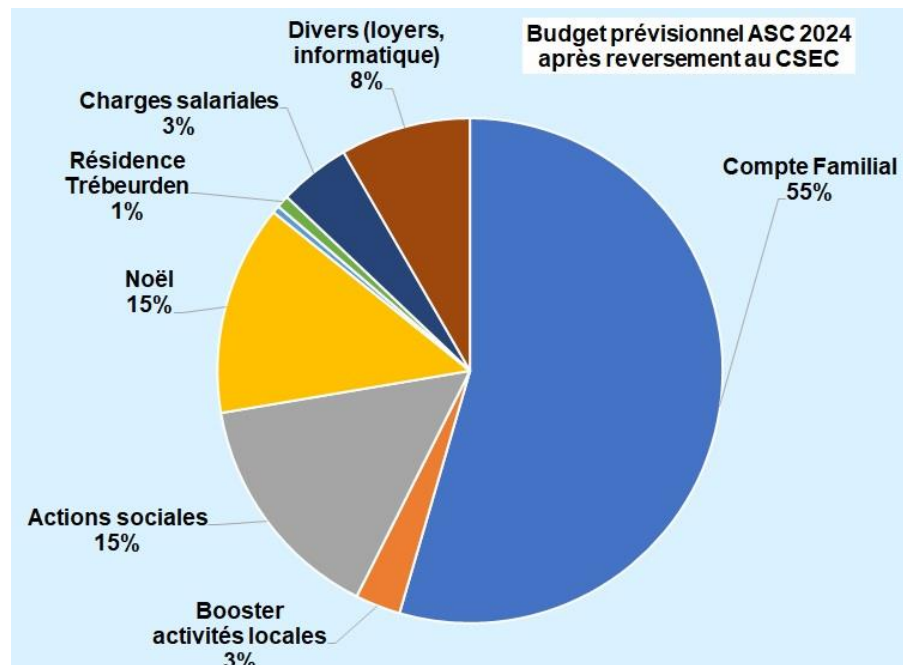
2 budgets distincts : ASC et AEP composent le budget du CSE Innov

- **Le montant du budget de fonctionnement (dit AEP)** sert au fonctionnement de l'instance (formation des élus, frais généraux) et permet de payer des expertises (projets immobiliers, de réorganisation...). Il est équivalent à 0,22 % de la masse salariale brute.

Pour 2024 le budget AEP s'élève à 545 176 €

- **Le budget des Activités Sociales et Culturelles (dit ASC)** est fixé par accord d'entreprise. Il alimente vos prestations. La contribution de l'employeur est versée trimestriellement, au prorata des effectifs. Sans surprise, le budget 2024 accuse donc une baisse.

Pour 2024 le budget ASC s'élève à 3 784 437 €, comme suit :



Vos élus présents à ce CSE

Laurent Piffeteau
Secrétaire

Philippe Vidal
Trésorier

Thierry Arrouas
Pdt comm.
ASC

Nathalie Lamure
Pdte comm.
Égalité Pro

Gilles Bonifay
Michel Carnus
Nadia Dehana
Hélène Jeannin
Florence Vilar

Représentant Syndical (RS)
Luc Bresson



Excellente nouvelle !

Sous l'impulsion de la **CFDT**, le remboursement intégral à partir du compte familial s'applique désormais à toutes les prestations donnant droit au Remboursement Sur Facture (RSF)

Alors qu'auparavant vous pouviez utiliser 100 % de votre compte familial pour faire rembourser vos abonnements sports ou vos voyages, ce n'était pas le cas pour les achats sur Meyclub ou de presse. Cette bizarrerie est désormais réparée.

Le compte familial peut maintenant être utilisé pour payer 100 % :

- de tous vos remboursements sur facture (vs seulement 40 % auparavant sur l'abonnement presse) ;
- de tous vos achats sur Meyclub (vs 40 % auparavant).

Une homogénéisation salubre qui vous octroie toute liberté de choix. Vous disposez désormais de plus de souplesse et de facilité d'utilisation du compte familial grâce à vos élus **CFDT.**

Vos élus **CFDT** déplorent...

que les postes de Présidence de 2 commissions restent toujours vacants faute de candidats. Il s'agit des commissions :

- Emploi Formation, et
- PEEM (Projets, Économie et Évolution des Marchés)

Les commissions ont pour fonction d'étudier les dossiers en amont afin d'éclairer les élus pour faciliter leur prise de décision lors des votes et des rendus d'avis en information-consultation.

Comme leurs partenaires de l'accord de gestion (CFTC, SUD et FO), vos élus CFDT ont pris leurs responsabilités :

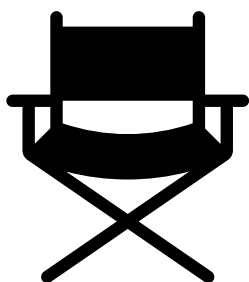
- Postes principaux au Bureau du CSE (secrétariat et trésorerie),
- Présidences des commissions ASC, Handicap et Égalité Pro,
- Rapporteurs de 2 CSSCT majeures : CSSCT IT-Services et CSSCT Network Data Research.

Depuis février 2024, vous disposez sur votre compte familial de (en €) :

QF	€
1	850
2	800
3	750
4	700
5	650
6	600
7	550
8	500
9	450
10	400
11	350
12	300
13	250
14	200
Non renseigné	50

Ce n'est qu'un début !

Comme l'année dernière, nous proposerons un **abondement exceptionnel sur le compte familial en juin**, dès que les **reliquats de 2023** seront connus.



La CFDT ne pratique pas la politique de la chaise vide

Nous invitons d'autres élus à venir nous rejoindre et rejoindre tous ceux qui retroussent leurs manches avec nous (à savoir : FO, SUD et CFTC), depuis déjà 3 mois.

Nous restons à votre écoute pour toute question ou préoccupation et vous invitons à partager avec nous vos réflexions et vos attentes.